



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction des sécurités

Bureau de la planification et de la
défense civile

pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr

La Rochelle, le 27 mars 2019 -
19h00

POINT DE SITUATION N°14 aux maires des communes littorales

Vous trouverez ci-après les éléments du communiqué de presse du Préfet Maritime de ce jour :

« Les conditions météorologiques (mer croisée) sur la zone d'opérations limitent la mise en œuvre du matériel de lutte anti-pollution. Ni les observations satellitaires de l'EMSA, ni les vols d'observations aériennes conduits ces deux derniers jours par la Marine nationale, la SASEMAR et la compagnie FINIST'AIR n'ont localisé de zones de pollution sur le front avant. Aucun conteneur n'a été détecté à la dérive.

La deuxième embarcation de sauvetage du Grande America a été repositionnée à une vingtaine de nautiques au large de Gijón (Espagne) et prise en charge par les autorités espagnoles.

Le VN Partisan est maintenu à la verticale de l'épave, où une irisation de faible intensité est toujours constatée, tandis que le BSAA Argonaute et le Luz de Mar sont positionnés sur le front avant.

Le BSAM Rhône et le BSAA VN Sapeur sont arrivés aujourd'hui au port de La Rochelle, afin de débarquer le polluant récupéré en mer et le matériel usagé.

Le Ria de Vigo est quant à lui arrivé en escale logistique à Gijón.

Le navire spécialisé Island Pride, affrété par l'armateur afin de procéder à l'inspection de l'épave du Grande America, est actuellement à Vigo. Son appareillage pour la zone de naufrage est prévu demain, avec une arrivée d'ici la fin de semaine. »

Le traitement et l'élimination à terre des déchets font l'objet d'une procédure de déclaration au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) encadrée par les services de l'État.

Les communes qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à préciser sur la boîte fonctionnelle : **pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr** :

- le nom de l' élu référent, en charge du suivi du dispositif ainsi que ses coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse mail)
- la complétude des opérations de constatation d'un état initial du littoral, à titre de mesure conservatoire
- le degré d'achèvement des opérations de nettoyage et d'enlèvement des macro-déchets du littoral.

Remontées d'alerte des maires : RAS